



PREPARATION DE LA PAYE ET DES DECLARATIONS SOCIALES ASSOCIEES
Certificat inscrit à l'inventaire des certifications et habilitations de la
Commission Nationale de Certification Professionnelle
Eligible au CPF sous le n° 183267

PRESENTATION DE LA FORMATION

Cette formation vise valider des compétences spécifiques, en complément de compétences acquises dans le domaine de la gestion administrative et comptable.

Elle permet de travailler en autonomie sous la responsabilité d'un supérieur hiérarchique.

Les compétences validées répondent aux demandes des TPE-PME à la recherche d'employés polyvalents dans le domaine administratif car pour ces entreprises, la gestion de la paye ne constitue pas un métier à lui seul.

OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION

- Connaître les éléments du droit social
- Préparer et établir la paie
- Etablir les déclarations sociales
- Rédiger une note pour rendre compte des traitements effectués

PUBLIC CIBLE

Toute personne souhaitant élargir ses compétences à la pratique de la paie

ACCESSIBILITE

Cette formation est accessible au public en situation de handicap (locaux, adaptation des moyens matériels)

PRE-REQUIS

- Capacité à lire et s'appropriier une documentation fournie
- Capacité à effectuer des calculs numériques
- Savoir utiliser un ordinateur en toute autonomie
- Qualités d'ordre, de rigueur, organisation, sens des responsabilités, aptitude à communiquer, discrétion et confidentialité

CONDITIONS D'ADMISSION

Entretien individuel suivi d'un positionnement sont organisés systématiquement pour valider les pré-requis, la motivation et définir la durée définitive du parcours du futur stagiaire.

DUREE

205 heures

La durée de la formation est modulable en fonction du niveau et des objectifs poursuivis.
Un positionnement est organisé systématiquement pour définir la durée définitive du parcours du futur stagiaire.

MODALITES

2 à 3 jours toutes les 2 semaines environ

PERIODE DE REALISATION

Du 04 janvier au 31 mai 2021

DELAI D'ACCES A LA FORMATION

3 mois minimum

PROGRAMME

Module 1 – Gestion administrative du personnel

Durée : 45 h

- Environnement légal
- Le temps de travail
- Les formalités liées à l'embauche
- Les dispositions concernant les travailleurs étrangers et les personnes handicapées
- La gestion du dossier personnel du salarié
- La gestion des congés et absences
- Les formalités liées à la rupture du contrat de travail

Module 2 – Gestion de la paye

Durée : 135 heures

- Présentation du bulletin de paie : forme, mentions obligatoires et interdites, ses effets
- Le salaire de base et les accessoires du brut (heures supplémentaires ou complémentaire, primes, indemnités, avantages en nature...)
- La durée du travail et son incidence sur le calcul du brut
- Le solde de tout compte
- Les réductions de cotisations (loi Fillon, LODEOM)
- Le calcul des cotisations salariales et patronales
- Les contrats aidés

- La retenue à la source

- Le net à payer

Module 3 – Les déclarations sociales

Durée : 15 heures

- Présentation des organismes sociaux
- Les déclarations et dates limites de versement des cotisations aux différents organismes (DSN et signalement d'évènements)
- La déclaration spécifique aux personnes handicapées

Module de certification – Durée : 10 h

- Accompagnement et entraînement à l'examen : 8 h
- Epreuve finale : 2 h

METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Mises en situation professionnelle, études de cas
- Suivis tutorés et conseils permanents en lien avec le besoin du stagiaire et de l'entreprise

MODALITES D'EVALUATION EN COURS DE FORMATION

- Evaluations intermédiaires à chaque fin de module
- Organisation d'épreuves d'examen blanc

EVALUATION FINALE

Epreuve UC Paye de l'Union Professionnelle d'une durée de 2 heures

VALIDATION DE LA FORMATION

Certificat « Préparation de la paye et des déclarations associées » délivré par l'Union Professionnelle inscrit à l'inventaire des certifications et habilitations de la CNCP.

DEBOUCHES/PASSERELLES

Poursuivre une formation Assistant(e) RH ou Gestionnaire de Paie après un minimum de 2 ans d'expérience professionnelle

TAUX DE REUSSITE

90%

TARIF

22,50 à 25 euros de l'heure-stagiaire selon le statut